

# L'eBox

Votre boîte aux lettres électronique personnelle dans laquelle vous recevez des documents émanant de la Sécurité sociale

Le FFE utilise l'eBox pour mettre à disposition les fiches fiscales relatives aux indemnités octroyées dans le cadre d'une fermeture.

## Comment activer votre eBox?

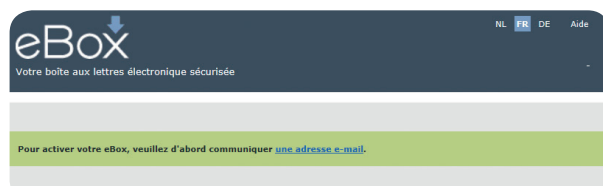
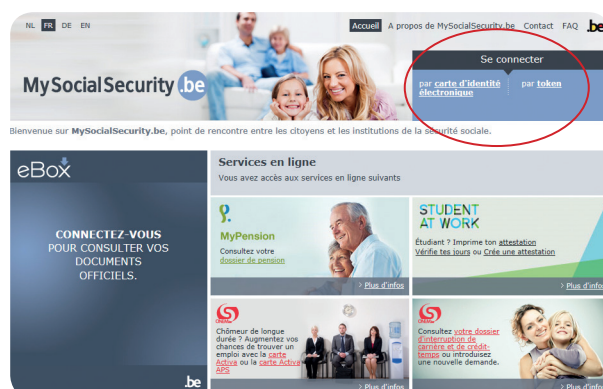
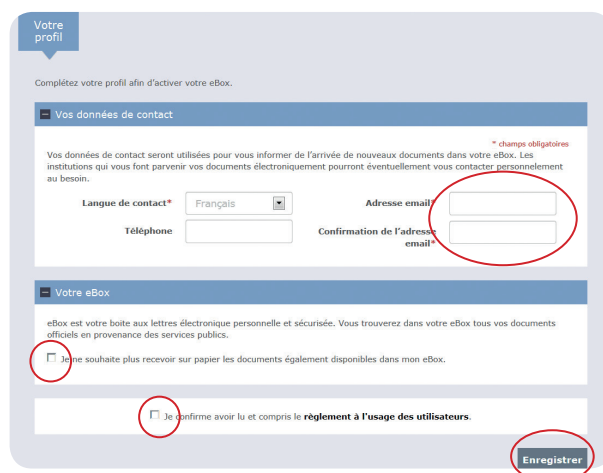
Il vous suffit de transmettre une adresse e-mail et suivre les étapes suivantes:

- 1 Surfez sur '[mysocialsecurity.be](http://mysocialsecurity.be)'. Vous pouvez vous connecter soit via votre carte d'identité électronique insérée dans un lecteur de carte et votre code pin, soit via votre token.

Si vous ne connaissez plus votre code pin, vous pouvez en demander un nouveau sur le [site du SPF Intérieur](#).

- 2 Une fois que vous êtes connecté(e), il vous sera demandé de communiquer votre adresse e-mail.

- 3 Activez votre eBox en communiquant cette adresse e-mail. Via cette adresse, vous serez averti(e) lorsque de nouveaux documents arriveront dans votre eBox. Cochez les deux cases et cliquez ensuite sur Enregistrer. Votre eBox est désormais activée!

Un problème pour vous connecter?  
Prenez contact avec le call center de la Sécurité sociale au 02 545 50 77  
(du lundi au vendredi de 7h à 20h).